**Ecole Primaire de La Rosière
PROCES VERBAL
Conseil d’école ordinaire du 19 octobre 2017**

**Présents :**Pour les écoles : Chrystèle BARBIER (directrice La Rosière, classe de CP/CE/CM), Véronique LEPINE (classe de maternelle)
Pour les parents : Fiona GAIDE (représentante classe CP/CE/CM), Jennifer ARPIN-PONT (représentante classe maternelle), Catherine GARANDEL (suppléante classe CP/CE/CM), Clare MÉTAIS (suppléante classe maternelle, *arrivée à 18h40*)
Pour la Mairie : Didier CHARVET (DGS), Stéphane GAIDE (conseiller municipal) et Laetitia CERISEY (conseillère municipale)

**Excusé :** Thibaut PANGRANI (Titulaire Remplaçant de Brigade ou TRB, classe CP/CE/CM)

**Secrétaire de séance :**Jennifer ARPIN-PONT

*Début du conseil d’école : 18h00*

* **Approbation du procès-verbal du 20 juin 2017 à l’unanimité.**
* **Résultat des élections des représentants des parents d’élèves.**

Les 4 candidates sont toutes élues (à savoir : Fiona GAIDE comme représentante de la classe CP/CE/CM, avec Catherine GARANDEL comme suppléante, et Jennifer ARPIN-PONT comme représentante de la classe maternelle, avec Clare METAIS comme suppléante). Il y avait 37 votants avec 7 blancs /nuls, ce qui fait un taux de participation de 58,73% (66% en 2016).
Certains parents ont eu des difficultés à comprendre la fiche d’instructions pour le déroulement du vote, mais ceci est un papier officiel et obligatoire. Les parents délégués envisagent de mettre un mot « simplifié » dans les cahiers des enfants à la prochaine rentrée pour mieux expliquer le fonctionnement du vote.

* **Rappel sécurité école, exercice d’évacuation**

L’école doit réaliser 3 exercices d’évacuation dans l’année, avec une avant les vacances de Toussaint. Cet exercice a eu lieu le jeudi 18 octobre. Seulement Chrystèle et Sylviane étaient au courant (pas Véronique). Grâce aux explications des institutrices et ATSEM, les enfants ont bien réagi en général.

* **Rappel règlement intérieur de l’école**

Les institutrices souhaitent rappeler aux parents l’importance d’un mot écrit en cas d’absence de l’enfant, soit pour prévenir le personnel de son absence (en cas d’absence prévue), soit à son retour à l’école (absence imprévue).
Nous rappelons l’interdiction de médicaments à l’école, ainsi que le port d’écharpe/foulard.

* **Bilan de la rentrée scolaire**

Classe maternelle

La classe maternelle suit son cours. C’est un petit groupe (PS = 9, MS = 5, GS = 5, avec 3 saisonniers à venir), mais Véronique a remarqué un changement dans le comportement des enfants ces dernières années : des enfants qui ne prennent pas leur part, qui répondent à l’adulte, qui se vexent très vite et qui ont du mal à se concentrer. Les parents se doivent de faire un maximum pour éduquer les enfants à la maison, faire attention aux mots utilisés devant eux, et prendre en compte l’intervention de la PMI en ce qui concerne les écrans (« Les écrans : un danger pour les enfants de 0 à 4 ans » <https://www.youtube.com/watch?v=9-eIdSE57Jw> ). Les maîtresses sont là pour instruire aux enfants, et il est important que les parents travaillent avec les maîtresses, et pas contre. La bienveillance à l’école est primordiale.

Classe primaire

CP = 7, CE1 = 3, CE2 = 6, CM1 = 3, CM2 = 5 (+ 3 saisonniers à venir)

Cette année, Chrystèle est accompagnée dans ses missions par un TRB, Thibaut PANGRANI, qui est présent dans la classe primaire le lundi et le mardi, et ceci pour tout l’année scolaire. Il s’occupe des CM en français et maths le matin, puis alterne avec Chrystèle l’après-midi pour enseigner la science et géographie, pendant qu’elle fait l’histoire et l’éducation morale et civique.

La rentrée a été difficile pour la classe primaire, notamment pour les CP, du fait d’un manque d’espace. Les CP sont nombreux et ne sont pas habitués au fonctionnement de la classe primaire (contrairement aux actuels CE1, qui sont beaucoup moins nombreux et ont déjà été dans la « grande classe » à partir de la GS). Chrystèle, tout comme Véronique, a remarqué que les enfants ont du mal à se concentrer sur leurs tâches, surtout quand il y a des distractions (comme des écrans de projecteur…).

Le contrat de Pascale ODIN-GUICHON (EVS) s’est brusquement terminé le mardi 10 octobre. Nous la remercions pour sa présence, sa gentillesse et d’avoir partagé ses connaissances avec nos enfants pendant 4 années. Son aide précieuse manque beaucoup à Chrystèle. La directrice va déposer une demande pour un service civique.

Les CP et CE2 ont passé les évaluations nationales. Les CP ont eu des scores de réussite entre 50% et 100% en maths et entre 60% et 92% en français. Les CE2 ont eu entre 81% et 95% en maths et entre 83% et 100% en français (en sachant que ces évaluations ne sont pas obligatoires pour les CE2). Par rapport à la fin de la GS, les maîtresses trouvent les exigences en début de CP beaucoup trop hautes, alors il faut relativiser ces résultats.

Pour décharger Chrystèle, Véronique va prendre le groupe de CP 30 minutes chaque jeudi (de 13h30 à 14h, quand la maternelle a anglais avec Fiona) pour faire de la remédiation en forme de jeux et petits exercices.

Pour la fin d’année, Véronique envisage de mieux préparer les GS pour le CP en travaillant la méthode des « Alphas » dès la maternelle, ainsi que l’écriture entre deux lignes. La Mairie est d’accord pour fournir des tableaux à lignes et éventuellement d’autres ressources à cette fin.

* **Intervenants extérieurs**

Fiona EVANS : Intervenante en anglais. Elle intervient le mercredi et jeudi pendant 45 minutes dans la classe primaire (en deux groupes). Les CM ont fait un challenge de dictée en anglais avec les enfants de Séez et Ste Foy, et ils ont eu la « Gold Medal ». Bravo à eux ! Elle intervient également 2 x 30 minutes chez les maternelles les mêmes jours. Véronique remercie la Mairie d’avoir augmenté la durée de 20 min à 30 min cette année, sur sa demande.

Philippe GRANGEON : Intervenant en musique. Il intervient le vendredi matin, 40 minutes pour les maternelles et 2 x 20 minutes pour les primaires (sur demande de Chrystèle, pour que les chansons soient adaptées à l’âge des enfants). Les maîtresses sont contentes d’avoir la musique le vendredi plutôt que le mercredi, qui est déjà très chargé avec anglais/bibliothèque (pour les maternelles).

* **Cantine**

Les parents ont signalé des problèmes à la cantine des grands ce trimestre, notamment au-niveau du bruit, des devinettes et de l’incivilité. La Mairie a convoqué le personnel communal concerné en début d’année scolaire mais, malgré les efforts, certains problèmes persistent. La discipline devient un problème, surtout pendant la récréation de la pause méridienne. Les problèmes d’incivilité existent aussi dans le transport scolaire, d’où l’importance de contacter la Mairie tout de suite en cas de souci, pour que les responsables puissent intervenir au plus vite.

Courant août, la Mairie a envoyé une enquête pour savoir les intentions des parents en ce qui concerne la cantine et la garderie pendant la saison d’hiver. Sur 36 familles (représentant 49 enfants), seulement 22 familles (34 enfants) ont répondu. Nous ne pouvons pas, donc, prendre en compte les intentions des 14 familles (15 enfants) qui n’ont pas donné réponse. Les effectifs provisoires pour la cantine démontrent la nécessité d’embaucher une personne en plus pour ce service. La Mairie a trouvé un candidat et n’a plus qu’à confirmer sa présence.

Certains parents ont eu des problèmes à réserver la cantine sur la nouvelle plateforme en ligne. La Mairie admet qu’il y a toujours certains problèmes quand on débute un nouveau système, mais que cela va s’arranger. Pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine tous les jours (surtout les maternelles) : merci de dire à l’enfant chaque matin s’il reste ou pas, afin de faciliter l’organisation à 11h30.

* **Garderie**

La garderie périscolaire sera maintenue cet hiver, mais une personne n’est pas suffisante pour prendre en charge le nombre d’enfants potentiellement inscrits. Il faudrait trouver une deuxième personne, mais ceci est difficile pour si peu d’heures, surtout pendant la saison d’hiver.

* **Rythmes scolaires**

30% des écoles dans le canton de Moutiers ont décidé de garder la semaine de 5 matinées et 3 après-midis (y compris Séez, Montchavin, Granier…). Tignes et Val d’Isère ont opté pour une journée scolaire écourtée. Afin d’éviter des décisions brusques, la Mairie a décidé de reconduire les TAP jusqu’à Noël.

Il y a eu des malentendus sur la possibilité de changer les rythmes scolaires pendant l’année en cours. Mr Charvet souligne que c’est la commune qui définit ses propres rythmes scolaires (sous réserve d’approbation par le conseil municipal et DASEN), prenant en compte les souhaits du conseil d’école.

Pour la maternelle, un retour à la semaine de quatre jours voudrait dire que les enfants perdraient une matinée, car ils sont plus éveillés le matin.

Pour le primaire, Chrystèle pense qu’une journée écourtée serait mieux pour les enfants, mais cela pose un problème de transport scolaire. Pour le rythme et l’apprentissage des enfants, les 5 matinées + 3 après-midis sont mieux que les quatre jours non-consécutifs.

Le conseil d’école a voté à l’unanimité pour garder les 5 matinées et 3 après-midis + TAP le vendredi après-midi pour le reste de l’année scolaire 2017/2018. Cette décision doit être validée par le conseil municipal et le DASEN.

Pour l’année scolaire 2018/2019, le conseil d’école a voté à 5/6 pour garder les 5 matinées et 3 après-midi + TAP le vendredi après-midi.

En ce qui concerne une éventuelle participation financière pour les activités périscolaires, le conseil d’école a voté à l’unanimité pour une participation.

* **Appel à projet numérique**

Mr Charvet a présenté le projet numérique de l’école, qui a été soumis à l’éducation nationale. Nous remercions les maîtresses et le DGS, qui, à travers ce projet, ont fait une demande de subvention auprès de l’éducation nationale pour équiper notre école. Les équipements envisagés comprennent : des VPI tactiles, des tablettes (une par enfant pour la classe primaire + 6 pour la maternelle), des ordinateurs portables. A suivre…

Les parents s’inquiètent que le niveau des enfants en informatique ne soit pas suffisant pour leur rentrée en collège. Les maîtresses et parents se demandent si la Mairie pourrait trouver un intervenant extérieur, mais il y a un manque important d’intervenants en informatique dans la vallée. Les enfants doivent avoir des connaissances basiques de traitement de texte pour leur entrée en collège.

Par rapport aux tablettes, les maitresses soulignent que ces supports sont utilisés différemment à l’école qu’à la maison. Ce sont des supports de cours, avec des activités adaptées, et ne sont pas des jouets.

* **Organisation pour déménagement école, extension école**

Chrystèle se demande où le matériel de l’école va être stocké. La Mairie a prévu un lieu de stockage entre Toussaint et Noël, et travaille sur du stockage supplémentaire en amont du déménagement.

* **Sorties**

Merci à la Mairie et au Sou des Ecoles pour le financement des sorties déjà réalisées et à venir, en sachant :

* Cross le 9 novembre pour le CP au CM2.
* Spectacle interactif de Josiane Barré le 13 novembre : « Pepin dans le jardin » pour la maternelle, CP et CE1 ; « La Reproduction » pour les CE2, CM1 et CM2 (et éventuellement le CP et CE1).
* Noël : Cadeaux pour les enfants, offerts par le Sou des Ecoles et choisis par les maîtresses. Possibilité de visite du Père Noël.
* Ski alpin et ski de fond : RDV avec l’ESF en décembre.
* Festival des Arcs (festival de cinéma) : Les enfants iront seulement si les films sont intéressants, mais Chrystèle n’a pas de nouvelles.
* Spectacle de fin d’année et soirée du Sou des Ecoles le 25 novembre : Mireille travaille déjà avec les enfants pendant les TAP.
* Piscine : 6 séances de prévues entre mars en juin (le mardi après-midi).
* Projet d’élevage papillon Belle-Dame
* Projet de fin d’année pour tout l’école, du PS au CM2 : Visite à la mer de glace à Chamonix. Le Sou des Ecoles va payer le transport, l’école demande si La Mairie peut payer les entrées, dans le cadre du budget pour 2018. La Mairie assure que le projet de la nouvelle école ne changera pas le budget pour l’année 2018.
* Visite à la Ferme Vagabonde (Aime) pour la maternelle en juin.
* **Divers**

Travaux : rien de prévu pendant les vacances de Toussaint

Achats : tableau avec lignes, disque dur externe. Les maîtresses vont fournir une liste à la Mairie.

Question de parent : Serait-il possible de savoir les dates des sorties plus en avance, pour pouvoir prévoir l’inscription/annulation de la cantine ? Oui, dans la mesure du possible.

Question de parent : Pour les sorties, serait-il possible de faire un arrêt de bus en descente pour éviter aux enfants des villages de monter pour tout de suite descendre ? Pas vraiment, car nous ne savons jamais si le conducteur va passer par les villages ou par la grande route.

Question de parent : Y-a-t-il vraiment besoin du cahier de correspondance ? Ne serait-il pas possible de mettre l’info sur le blog ? Non, très peu d’inscrits sur le blog. Il est important que les maîtresses voient la signature des parents pour vérifier qu’ils ont bien eu le mot.

Par rapport à la demande d’un membre de l'équipe de la cantine à participer dans la préparation des repas (PV du 9 mars 2017), cette idée ne s’est pas réalisée.

Echange avec le centre des pompiers : Désormais, quand on appelle le 18, ils enverront soit les pompiers (incident vital), soit une ambulance privée. Le 15 reste pour toute urgence.

*Séance levée à 21h15.*

*Présidente : Secrétaire :*